

Reçu le 7 juin 2006

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre courriel du 1 juin dernier.
Dès à présent, je peux vous assurer qu'il sera traité avec toute l'attention voulue et que, dans les prochains jours, vous recevrez un courrier plus circonstancié à ce sujet.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Courard

Reçu le 29 juin 2006

Nos réf. : PC/ML/nc/2006-1702

Concerne : votre e-mail du 27 juin dernier.

Cher Monsieur,

En fait, l'accusé de réception que vous avez reçu le 7 juin, en réponse à votre mail du premier juin, ne tenait pas compte de la réponse que je vous avais déjà adressée le 12 avril.

Je m'aperçois par ailleurs que le 10 avril vous avez également reçu un courrier de l'I.E.V., signé par Monsieur Guillaume de Walque, et qui, avec d'autres mots, développe les mêmes arguments que ceux avancés dans ma lettre.

Dès lors, je considère que l'essentiel a été dit tout en affirmant que la vigilance reste de mise.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe COURARD